

Questionnaire FSU :

Réponses de la liste « Il est temps pour l'éologie et la justice sociale »

1 – Situation des agents de la Région

Quels moyens les candidats aux élections régionales Grand Est envisagent de consacrer aux conditions de travail et à la reconnaissance des agents de la collectivité ?

Nous souhaitons mettre accorder la reconnaissance due aux personnels de la région travaillant dans les établissements scolaires, dont la crise sanitaire a mis en évidence le rôle indispensable, mais également les failles dans leurs conditions de travail.

- ➔ La titularisation sous statut de fonctionnaire des personnels en poste ayant un statut précaire (ex : les personnels d'entretien et de service des établissements scolaires).
- ➔ La généralisation du statut de fonctionnaires territoriaux pour tous les nouveaux recrutements, sur la base du concours.
- ➔ La suppression du jour de carence, et la mise en œuvre d'une véritable politique de santé au travail.
- ➔ La mise en place d'un plan pour aller vers les 32h avec des embauches, concertées avec les personnels et leurs organisations syndicales.

2- Éducation physique et sportive :

Une fois élus, vous engagez-vous à

Réunir un groupe de travail pour évaluer les besoins, faire un bilan de l'existant et élaborer le référentiel des équipements sportifs pour les lycées et LP en partenariat avec les enseignants d'EPS et le SNEP-FSU, qui a élaboré des documents faisant référence.

- ➔ Oui, nous nous y engageons.

Mettre en place un plan d'urgence de rénovation des installations intra-muros existantes incluant des opérations de mutualisation.

- ➔ Oui, nous nous y engageons.

Prévoir lors de la rénovation ou construction de lycées la construction d'installations sportives intra-muros ou proches, adaptées et fonctionnelles.

- ➔ Oui, nous nous y engageons, et nous ferons en sorte que ces infrastructures soient neutres en consommation d'énergie.
Nous privilégierons également les espaces multifonctionnels, reconvertisibles et en libre accès.

Réaliser un plan d'investissement ambitieux de construction de piscines

- ➔ Oui, en lien avec les villes et métropoles.

Attribuer des crédits spécifiques de location d'installations sportives, sur la base de taux horaire d'utilisation ainsi que des crédits spécifiques « transport » pour réduire au minimum les temps de déplacements sur les installations sportives.

- ➔ Nous mettrons en place un programme ambitieux de développement des installations sportives que nous devons pouvoir mutualiser avec les associations sportives locales.

Quels moyens humains et/ou financiers comptez-vous apporter pour le bon fonctionnement de la Conférence Régionale du Sport, dont le secrétariat est pour l'instant assuré par les services de l'État ?

- ➔ L'idée de la Conférence Régionale du Sport est bonne, elle pourrait bénéficier des moyens mis en place par le Conseil Citoyen.

Comment envisagez-vous la coopération entre les différents acteurs de cette instance (État / mouvement sportif / collectivités / monde économique) au regard des priorités communes à définir puis financer ensemble ?

- ➔ Chacun doit avoir une place équivalente, les acteurs privés ne doivent pas primer et les usagers doivent être également représentés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Quelle sera votre contribution financière pour abonder les crédits de l'Agence Nationale du Sport dans notre région (actuellement 100% des crédits viennent de l'État) et ainsi augmenter l'effet levier des subventions au regard des politiques publiques prioritaires, que ce soit en matière de sport de haut niveau ou de sport pour tous ?

- ➔ Nous devons trouver l'équilibre entre les crédits pour le sport Haut niveau et le sport pour tous.

Comment envisagez-vous l'avenir des 3 CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) qui sont des établissements publics sous tutelle du Ministère chargé des sports dont le bâti a été transféré à la Région en 2016 ?

- ➔ Les Creps ont toutes leurs places dans les politiques sportives régionales. En lien avec les villes et les autres collectivités, ils doivent s'ouvrir à toutes et tous pour favoriser la pratique d'activité physique, par exemple dans le cadre du sport santé sur ordonnance. Leur place doit également être renforcée dans le cadre des centres de préparation aux Jeux olympiques de 2024, en veillant à créer des liens entre le grand public et les athlètes de haut niveau.

3 - Enseignement agricole public

Une fois élus, vous engagez vous à tout mettre en œuvre pour préserver l'enseignement agricole public et les formations qu'il propose dans tout notre territoire régional.

- ➔ Oui, nous nous y engageons. Nous souhaitons également convertir en bio toutes les exploitations des lycées agricoles et introduire un cursus obligatoire en bio dans les lycées agricoles.

4 - Apprentissage

Numérique = Égalité ?

Les syndicats de la FSU rappellent que c'est en classe, en levant les implicites scolaires et dans l'interactivité, que l'on apprend.

1. Une fois élus, vous engagez-vous à maintenir la gratuité des manuels scolaires qu'ils soient numériques ou papier ?

➔ Oui, nous nous y engageons.

2. Une fois élus, vous engagez-vous à favoriser la réussite de tous les élèves en améliorant leurs conditions d'étude (notamment les locaux) et en élargissant partout l'offre de formation publique ?

➔ Oui, nous souhaitons développer en priorité les formations longues et qualifiantes, vers les secteurs de la transition écologique.

3. Une fois élus, vous engagez-vous à exiger de l'Éducation Nationale qu'elle améliore significativement l'encadrement des élèves par la réduction du nombre d'élèves par classe ?

➔ Oui, néanmoins, nous ne pouvons pas contraindre l'éducation nationale d'aller dans ce sens.

Une « révolution éducative » ?

4. Une fois élus, vous engagez-vous à laisser les personnels choisir librement les outils pédagogiques qu'ils jugent les mieux adaptés à leurs pratiques pédagogiques ?

➔ Oui

Un outil adapté aux « enjeux pédagogiques actuels » ?

5. Une fois élus, vous engagez-vous à financer, avec une dotation spécifique et pour chaque élève, l'achat de manuels papier dans les établissements et pour les disciplines qui en feront le choix ?

➔ Une réflexion devra être menée sur les avantages et désavantage des livres numériques sur les livres papiers. Nous ne serons pas dans une position dogmatique consistant à dire qu'il faut favoriser un support plus qu'un autre.

Derrière le numérique, il faut des personnes !

6. Une fois élus, vous engagez-vous à créer des postes de gestionnaires réseaux en nombre suffisant pour couvrir les besoins de l'ensemble des lycées publics ?

➔ Oui, nous voulons augmenter le nombre de personnels présents dans les lycées pour accompagner aux mieux les élèves. Il faut également augmenter le nombre de conseillers d'orientation qui sont aujourd'hui trop peu nombreux pour assurer un bon accompagnement des élèves.

Neutralité...

7. Une fois élus, vous engagez-vous à dénoncer le partenariat qui lie la région Grand Est à la société Microsoft et à favoriser le recours aux logiciels libres ?

- ➔ Oui, nous souhaitons favoriser les logiciels libres et locaux dans les lycées, mais aussi dans toutes les administrations régionales.

LA solution miracle ?

8. Une fois élus, vous engagez-vous à mener une évaluation impartiale du programme « Lycée 4.0 » qui associe les personnels, les élèves et leurs parents ?

- ➔ Oui, nous souhaitons établir un bilan sur la démarche lycées 4.0 et soutenir la demande du CESER de réaliser une étude sur le sujet et de suspendre l'expérience pour voir comment avoir une politique raisonnée sur ces questions. Ce dispositif coûte, en effet, très cher (36 millions d'euros au total), mais ne prend pas en compte les enjeux environnementaux ou d'orientation des jeunes.